Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 029-212900245-20260416-2026_29-DE

République Française

Département FINISTERE

Mairie de CARHAIX-PLOUGUER

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 avril 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
29	28	29
Vote		
Liste 1 : 22 Liste 2 : 6 Abstention : **1**		
Date de la convocation		
7 avril 2026		
N° de la délibération		
2026-29		

L'an 2026, le 13 avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Carhaix-Plouguer s'est réuni sous la présidence de Monsieur TROADEC Christian, Maire, en salle du conseil municipal de la mairie, lieu ordinaire de ses séances. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises aux conseillers municipaux le 7 avril 2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés en mairie le 7 avril 2026.

Présents (28) : M. TROADEC Christian, Maire,

Mmes : Anne-Marie KERDRAON, Isabelle AUFFRET, Hélène GUILLEMOT, Isabelle LE LÉON, Alexandra FRAYSSE, Izold GUEGAN, Marie HERVÉ, Valérie LUCAS, Fabienne RICHARD, Catherine BOULANGER, Evelyne LE GUERN, Marie-Laure CLOAREC, Lenaïk JAUBERT, Julie DÉNÈS,

et MM : Patrice LE DU, Jean-Yves NICOLAS, Paul BOUSSARD, Daniel COTTEN, Hervé PHILIPPE, Serge COUTELLER, Alan LE BUREL, Anthony GAGNON, Sébastien GICQUEL, Yann MANAC'H, Claude PRIGENT, Xavier PERCHEC, Pierre-Yves THOMAS

Absent ayant donné procuration : Émilie LUQUEL à Claude PRIGENT

Absent : /

Le quorum est atteint.

A été nommée secrétaire : Anne-Marie KERDRAON

Actes rendus exécutoires par :

- La publicité sur le site internet, à compter du 16 avril 2026
- La transmission au contrôle de légalité le 16 avril 2026

Syndicat intercommunal d'action sociale et culturelle (SIASC) : élection des délégués du Conseil Municipal et nomination des délégués représentants des associations

Rapporteur : Hélène GUILLEMOT

Arrivée d'Anthony GAGNON

Selon les dispositions de l'article L 2121-33 du CGCT, le conseil municipal procède à la désignation de ses membres ou de délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs dans les cas et conditions prévues au CGCT et les textes régissant ces organismes.
Le vote a lieu à bulletin secret. Toutefois, Le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin (article L 2121-21 du CGCT).
Le S.I.A.S.C assure notamment la gestion d'activités en direction des personnes âgées : portage de repas à domicile, téléassistance.

Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 029-212900245-20260416-2026_29-DE

Le SIASC est composé de deux collèges :
- le collège des élus
- le collège des représentants d'associations et d'organismes concernés par une ou plusieurs activités du Syndicat.

Il est rappelé que le nombre de conseillers élus dépend du nombre d'habitants.

POPULATIONS TOTALES AU 1ER JANVIER 2026 INSEE

COMMUNES	NOMBRE HABITANTS	NOMBRE DELEGUES TITULAIRES	SUPPLEANTS
CARHAIX	7869	8 (4 élus et 4 représentants d'associations)	8 (4 élus et 4 représentants d'associations)
CLEDEN	1149	2	2
KERGLOFF	915	2	2
MOTREFF	666	2	2
PLOUNEVEZEL	1189	2	2
POULLAOUEN	1504	4	4
SAINT HERNIN	762	2	2
SERVICE A DOMICILE DU CORONG		4	4
TOTAL		**26**	**26**

L'article 6 des statuts du SIASC prévoient que la commune de Carhaix désigne 8 délégués titulaires et 8 délégués suppléants. Les délégués sont répartis ainsi : 50% pour le collège des représentants du conseil municipal, 50% pour le collège des représentants d'Associations et d'Organismes concernés par une ou plusieurs actions du SIASC. Les délégués siègent au sein d'un comité qui se réunit au moins une fois par semestre. Le comité élit un bureau comprenant le Président, 2 vice-présidents, un secrétaire, un membre délégué par les communes du Finistère adhérentes au syndicat et un membre délégué pour les services d'aide à domicile du Corong.

Pour la désignation des représentants du collège des associations pour Carhaix, un affichage sera fait en mairie, et un avis paraitra dans la presse afin que les associations intéressées transmettent le nom de candidats pour siéger au sein du SIASC.

Il est donc proposé aux membres du conseil municipal de désigner 4 délégués titulaires et 4 délégués suppléants parmi les membres du conseil municipal.

Le vote a lieu à bulletin secret. Toutefois, Le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin (article L 2121-21 du CGCT).

Il est proposé au conseil municipal de procéder, par vote à main levée, à la désignation des représentants élus au sein du SIASC.

Les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité de procéder à l'élection des membres par un vote à main levée (art L2121-21 du CGCT).

Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 029-212900245-20260416-2026_29-DE

Deux listes présentent des candidats :

1. Liste « Carhaix ville dynamique et solidaire » :

Titulaires : Evelyne LE GUERN, Hélène GUILLEMOT, Valérie LUCAS, Marie HERVE
Suppléants : Catherine BOULANGER, Isabelle AUFFRET, Fabienne RICHARD, Serge COUTELLER

2. Liste « Ensemble pour Carhaix » : Marie-Laure CLOAREC

La liste « Carhaix ville dynamique et solidaire » obtient 22 voix.
La liste « Ensemble pour Carhaix obtient 6 voix.
1 Abstention (Julie DENES)

Après en avoir délibéré, sont donc désignés les représentants élus au sein du SIASC tel que présenté ci-dessous :

Titulaire	Suppléant
Evelyne LE GUERN	Catherine BOULANGER
Hélène GUILLEMOT	Isabelle AUFFRET
Valérie LUCAS	Fabienne RICHARD
Marie HERVE	Serge COUTELLER

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

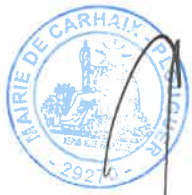
Au registre suivent les signatures.

Pour expédition conforme :

A Carhaix-Plouguer, le 14 avril 2026

Le Maire,

Christian TROADEC



Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 029-212900245-20260416-2026_29-DE